

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

02/03/2018

Dossier complet le :

05/03/2018

N° d'enregistrement :

F09318P0085

1. Intitulé du projet

Rechargement de la plage située entre le port du Rouet à l'Ouest et le centre de voile à l'Est. Le rechargement de la plage sera réalisé sur sa partie hors d'eau.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Métropole d'Aix-Marseille Provence

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Le Président, Jean-Claude GAUDIN

RCS / SIRET

2 0 0 0 0 5 4 8 0 7 0 0 0 1 7

Forme juridique Métropole

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
13. Travaux de rechargement de plage Tous travaux de rechargement de plage.	La métropole souhaite revaloriser une partie (environ 1000 m ³) du sable dragué annuellement dans le port du Rouet en procédant à son apport sur la plage située entre le port et le centre de voile du Rouet.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Apport de sable (environ 1000 m³) provenant du dragage du port du Rouet (sable de granulométrie compatible avec les sables de la zone cible et de bonne qualité physico-chimique et bactériologique) sur la plage située entre le port et le centre de voile du Rouet.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est de revaloriser des sables à draguer en 2018 (environ 1000 m3) à proximité de la passe d'entrée du port du Rouet. Cette opération sera réalisée conformément aux dispositions du dossier de déclaration ayant fait l'objet du récépissé n° 21/2002 ED daté du 5 juin 2002 complété du récépissé n°58/2005 ED daté du 24 octobre 2005. Ces sables seront déposés sur le haut de plage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'extraction du sable se fera par pompage (pompe type auto-amorçant Varisco située sur la digue intérieure du port) à l'aide de plongeurs autonomes selon la réglementation en vigueur. Le tuyau d'aspiration sera balisé par des bouées de surface. Le sable extrait sera refoulé via une canalisation de transfert d'environ 200 mètres de long vers un secteur de la plage du Rouet devant faire l'objet d'un ré-engraissement situé sur la partie Est après le premier épi. Le rejet se fera sur la partie haute de la plage avec écoulement gravitaire dans la largeur de celle-ci. La canalisation de transfert, située en arrière du muret de soutènement de la plage, sera matérialisée et le chantier sera signalé.

La surface de la plage concernée est d'environ 1500 m2 en partie émergée.

Le projet sera réalisé sur une durée d'environ deux semaines entre le 2 et le 20 avril 2018 (pour un montant de 40000€ TTC environ).

Une bathymétrie après travaux et un compte- rendu des opérations seront réalisés.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Sans objet

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune procédure. Montant d'environ 40000 € TTC inférieur à 160 000 € TTC (Rubrique 4.1.2.0 de l'article R214-1 du Code de l'Environnement).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de la plage	1500m ²
Volume de sable apporté	1000 m ³
Distance séparant les deux sites	200 m (via une canalisation de transfert)
Durée	2 semaines (entre le 2 et le 20 avril 2018)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Plage de l'anse du Rouet
Avenue Blanche Calvet - Carry le Rouet (13620)
Voir Annexes 2 à 4

Coordonnées géographiques¹

Long. 43° 20' 04" 24 Lat. 05° 10' 28" 57

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, d'isponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF marine de type I n°13000008 "Du Rouet à Niolon" (voir annexe 5)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Carry le Rouet
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention de Bruit dans l'Environnement des Bouches-du-Rhône (PPBE) : Le PPBE de 2ème échéance a été approuvé par arrêté préfectoral du 3 octobre 2017. Le PPBE de 3ème échéance (2018) sera en conformité avec l'arrêté ministériel du 14 avril 2017.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans la Zone Spéciale de Conservation "Côte bleue marine" (Annexe 6)
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à une distance d'environ 400m du site classé "Massif de la Nerthe"

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les Posidonies sont situées à plus de 150 m de la plage et la partie immergée de la plage est constituée de sables (voir annexe 7).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Risque de chute de blocs à l'ouest du port du Rouet. Ce risque ne rentre pas dans l'emprise du projet. Parking à l'arrière de la plage : Aléa Faible à moyen concernant les zones inondables.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La qualité bactériologique des sables a été évaluée par des prélèvements et analyses de sédiments en février 2018. Les germes témoins de contamination fécale ne sont pas quantifiables ou en très faible quantité. La qualité microbiologique des sables est bonne (Annexes 8 et 10). Ces résultats sont cohérents avec les résultats effectués les années précédentes. Il est de plus à noter que les travaux sont prévus en dehors de la saison balnéaire. (entre le 2 et le 20 avril)
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le sable est acheminé directement par canalisation de transfert. Il n'y a pas de transport routier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Fonctionnement du moteur actionnant la pompe.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Gaz d'échappement du moteur actionnant la pompe. Odeur potentiellement désagréable du sable extrait du port du Rouet. Cette odeur s'estompera cependant rapidement une fois le sable à l'air libre.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Gaz d'échappement du moteur actionnant la pompe</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les sables provenant du centre de voile du Rouet sont de bonne qualité physico-chimique et bactériologique.

Les sables contiennent très peu de fines. Ils ont une granulométrie comparable aux sables de la plage de l'anse du Rouet. Ils seront mis en place sur la partie émergée de la plage.

L'opération sera réalisée sur la partie émergée de la plage uniquement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est de petite ampleur (2 semaines, 1000 m3 de sable) et la qualité des sables est compatible avec un dépôt sur une plage (granulométrie comparable aux sables en place, pas de contamination bactériologique).

L'opération est ses caractéristiques (analyses des sédiments, méthodologie et consistance des travaux, ...) sont portés à la connaissance du service en charge de la Police de l'eau.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 5 : Limites des ZNIEFF de la cote bleue Annexe 7 : Cartographie des habitats et biocénoses marines de l'anse du Rouet Annexe 8 : Plan d'échantillonnage et résultats d'analyses des sédiments Annexe 9 : Rapport d'analyses des sédiments du port du rouet Annexe 10 : Rapport d'analyses des eaux interstitielles des sédiments du port du Rouet Annexe 11 : Rapport d'analyses des sédiments de la plage du rouet Annexe 12 : Récépissé de déclaration

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Carry le Rouet

le, 01/03/2018

Signature

Le Directeur des Ports

Christine LAVIOLETTE

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

